



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

impôt sur le revenu

Question écrite n° 112516

Texte de la question

Mme Annick Girardin attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur le maintien de la mesure permettant aux épargnants ultramarins d'investir dans des fonds de proximité en contrepartie d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 % de la souscription. Cette mesure est vitale pour l'outre-mer car elle permet de maintenir l'activité des petites et moyennes entreprises ultramarines. Elle demande quelles solutions pouvons-nous mettre en oeuvre pour lever les doutes quant à l'efficacité de cette mesure, inscrite en loi de finances à l'initiative des députés socialistes et radicaux de gauche, nécessaire pour l'économie de l'outre-mer.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Girardin](#)

Circonscription : Saint-Pierre-et-Miquelon (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112516

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6728

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)